



Un courant fort

**Sainte-Croix**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

### RÉMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY FOURNIER

La municipalité de Sainte-Croix demande des soumissions pour des travaux de réaménagement de son parc Jean-Guy Fournier. Les travaux consistent notamment à la relocalisation de certains équipements, l'aménagement de dalles de béton pour le mobilier urbain, l'aménagement de nouveaux sentiers/pistes cyclables asphaltés, l'aménagement d'une scène extérieure permanente couverte incluant l'électricité requise pour la tenue d'évènements, l'aménagement d'un terrain de pétanque muni d'un préau avec éclairage, l'aménagement de deux terrains de palets (shuffleboard), la relocalisation des modules d'entraînement existants, la réparation du terrain et la plantation d'arbres.

Les documents de soumission ainsi que tous les renseignements peuvent être obtenus dès le 16 mai 2024 sur le Système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse internet suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Les soumissions doivent être présentées par voie électronique via le système d'appel d'offres SÉAO. Les soumissions seront ouvertes publiquement au bureau municipal de la municipalité de Sainte-Croix, situé au 6310 rue Principale à Sainte-Croix avant 11 h 00, heure locale, le 3 juin 2024 et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure. La municipalité de Sainte-Croix ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat. De plus, l'octroi du contrat par la municipalité de Sainte-Croix est conditionnel à la réception de la confirmation du règlement d'emprunt.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Francis Matte  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au [saintecroix.ca](http://saintecroix.ca) et dans le journal *L'avis Municipal*, le 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Francis Matte  
Directeur général et greffier-trésorier

